

Les subsides

M. Langdon: ... ou—je vais en venir à la question—ache-minons-nous vers le désarmement? A voir l'évolution actuelle du monde, je suis forcé de constater que nous nous engageons plutôt dans l'escalade. Le Canada aurait dû et devrait maintenant lutter énergiquement contre cette tendance.

En ce qui concerne l'OTAN, qui n'entre pas dans le cadre du débat ou de cette motion ...

M. Tobin: Ces questions sont indissociables.

M. Langdon: ... je répondrai très volontiers. Je ne sais pas si le député était à la Chambre quand j'en ai parlé dans mon discours, mais j'ai dit que s'il faut choisir, la paix doit passer avant la défense de l'OTAN.

M. Tobin: Mais que préconisez-vous maintenant?

M. Langdon: Nous croyons maintenant, mon parti et moi, que nous devons prendre un peu de recul vis-à-vis de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour pouvoir oeuvrer pour la paix dans le monde. Le député sait bien que nous préconisons cette politique depuis des années.

M. Tobin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Puis-je demander le consentement unanime de la Chambre pour que le député puisse mieux expliquer officiellement sa position concernant l'OTAN? Le hansard ne contient rien à ce sujet. Je crois que les députés de tous les partis accepteraient.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime?

Mme Jewett: On l'a expliquée au moins 100 fois déjà.

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Il n'y a pas consentement unanime. Le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) a la parole.

M. Brian Tobin (Humber—Port au Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président il s'agit là vraisemblablement de l'une des choses les plus étonnantes dont les députés aient jamais été témoins. Réunis à l'occasion d'un débat consacré à une motion néo-démocrate, les députés conservateurs et libéraux ont accepté à l'unanimité de laisser le député néo-démocrate d'Essex—Windsor (M. Langdon) décrire à la Chambre la position de son parti sur l'OTAN, de façon que nous puissions comprendre le contexte dans lequel cette résolution a été élaborée. Que le compte rendu indique bien que tous les députés conservateurs et tous les députés libéraux ont accordé le consentement unanime nécessaire. Mais un député néo-démocrate a dit non.

• (1620)

Mme Jewett: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour dire que ce n'est pas vrai.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, je vous prie. Je n'ai nul besoin de m'interroger sur l'identité ou l'affiliation de celui qui a dit non, mais ayant effectivement entendu un non, je ne me soucie guère d'autres explications.

M. Langdon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous ne sommes pas très nombreux à cette étape des délibérations en ce vendredi après-midi. Comme je n'ai assurément entendu aucun membre de notre parti s'y opposer, peut-être la présidence pourrait-elle reposer la question.

Le président suppléant (M. Paproski): Peu importe qui l'a prononcé, mais j'ai effectivement entendu un député dire non. Par conséquent, le député doit poursuivre le débat.

M. Tobin: Bien entendu, la présidence a raison, comme d'habitude. Effectivement, peu importe, à la fin de la journée, qui a dit non. Qu'on me permette simplement de dire ceci, comme j'en ai d'ailleurs le droit, et c'est que c'est à grand regret que j'ai entendu ce «non» qu'on a crié, quelle qu'en ait été l'origine, mais c'est du côté gauche que je l'ai entendu le mieux, car j'avais hâte d'entendre enfin un néo-démocrate exposer la position officielle de son parti en ce qui concerne les obligations du Canada dans le cadre de l'accord signé avec l'OTAN et d'autres traités bilatéraux.

Nous sommes témoins, sur la scène politique canadienne, d'un phénomène intéressant. Au Canada, nous avons un système en vertu duquel les deux partis traditionnels ont toujours proposé des mesures politiques, discuté fermement des solutions à apporter aux problèmes de la nation, tandis qu'un troisième parti se tenait sur le côté avec une sarbacane pour marquer des points rapides et faciles. Depuis quelques jours, pour toutes sortes de raisons—et je ne m'y attarderai pas—ce parti a connu un léger regain de popularité d'après les sondages d'opinion. Ce jour est tout aussi indiqué que n'importe quel autre pour que les Canadiens en profitent pour s'interroger sérieusement sur les principes qu'il préconise.

Pendant de trop nombreuses années, les Canadiens n'ont pas accordé la moindre importance à ces principes néo-démocrates, car ce parti ne sera de toute façon jamais en mesure de faire quoi que ce soit pour les appliquer. Ils n'examinent pas de trop près les idées qu'il défend puisque les Canadiens ont toujours perçu le NPD comme un parti utopiste qui promet le paradis sur terre à tous les habitants de la planète. On n'accorde donc pas trop d'importance aux idées qu'il défend. Malheureusement, ce parti a choisi de présenter cette motion un vendredi, jour où la Chambre n'est pas habituellement pleine à craquer. Ils ont choisi un moment où leur propre chef ne pouvait être présent. On doit comprendre que d'autres obligations plus pressantes et plus terre-à-terre l'accaparent.

Il vaut la peine que je répète ce que j'ai dit un peu plus tôt, à savoir que, même si je conteste les initiatives de mes amis d'en face en matière d'emploi, je suis obligé de croire qu'en tant qu'êtres humains ils se soucient foncièrement du sort des chômeurs. Il se peut bien que le problème les laisse perplexes, mais je dois croire qu'ils s'en soucient. Même si la paix dans le monde me préoccupe et si j'estime de temps à autre que leur politique n'est pas la bonne, je ne puis m'empêcher de croire qu'ils se soucient du sort de chaque Canadien, homme, femme ou enfant. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur la façon de résoudre bon nombre des problèmes qui nous confrontent sur le plan social, militaire ou économique, mais nous sommes tous ici pour la même raison, en définitive, même si nous ne prônons pas toujours la même politique.